Lettre
aux amis du sanctuaire
de saint élie
34150 montpeyroux

N°72 novembre 1994

Evêque et épiscopat selon saint Cyprien de Carthage

Saint Ignace d'Antioche (107 ou 113†) , à la fin du premier siècle, début du 2è., dans ses lettres aux églises est certainement le premier théologien de la fonction épiscopale. Il décrit les rapports affectueux mais hiérarchiques entre l'évêque, les prêtres et les fidèles.

Saint Cyprien, l'évêque et Pape de Carthage, au troisième siècle, (258†), est sans doute le premier écrivain qui a développé une doctrine de l'épiscopat et des relations entre évêques.
Les écrits de saint Cyprien ne sont pas une œuvre théorique mais le résultat d'une vie de combat pour maintenir l'unité de l'Eglise et mettre en lumière les moyens de cette unité.

Cyprien est devenu chrétien, adulte, gagné à l'Eglise par une rencontre amicale et spirituelle avec le prêtre Caecilius.
Ordonné lui-même prêtre vers 249, il devient évêque malgré sa jeunesse dans les rangs du sacerdoce, des prêtres plus anciens, évincés lui en tiennent rigueur.

En 249, l'empereur Dèce, déclenche une persécution en exigeant de chaque sujet un sacrifice aux dieux de l'empire pour sa prospérité. Cyprien se réfugie à la campagne et de là dirige son église. Ses adversaires en profitent pour le diffamer auprès du clergé romain dont l'évêque, comme ceux d'Antioche, Jérusalem, Césarée, vient de subir le martyr. Il reçoit alors de Rome, bien que son nom ne figure pas dans l'adresse, une lettre mi-figue, mi-raisin, qui fait remarquer que "le pape Cyprien peut avoir eu ses raisons de se mettre à l'abri mais que le clergé romain, lui, s'est senti obligé selon les paroles de l'Evangile de subir la persécution".
Cette lettre laisse une fâcheuse impression et Cyprien explique son attitude dans deux lettres.
Il ne souffre pas que son autorité soit mise en doute et explique que, par des courriers à ses prêtres et diacres, il dirige bien son église jusque dans des détails pratiques.
On doit signaler pour l'histoire du culte des saints, sa demande de mettre en sécurité le corps des martyrs et de recueillir soigneusement tous les renseignements sur leur confession en vue de la future célébration liturgique de leur mémoire.

Le calme venu, Cyprien rentre à Carthage et se trouve confronté au problème des lapsi (= les chrétiens qui ont sacrifié et qui sont considérés comme apostats).
Certains veulent les rejeter de l'Eglise, d'autres parmi lesquels des confesseurs de la foi (ceux qui ont souffert des outrages pour leur foi sans en mourir) donnent généreusement des "lettres de paix" permettant le retour dans la communauté sans autres formes de pénitence. L'évêque est tenu à l'écart.
Cyprien rappelle que la fonction épiscopale est l'unique et décisif support de l'Eglise, c'est à lui que revient l'ordre et l'organisation de l'Eglise et la distribution de la pénitence et de la communion. Toutefois, lui-même devant la menace d'une prochaine persécution, ne veut pas priver ceux qui demandent le pardon, de la communion et du Saint Esprit vivant dans l'Eglise. Il admet les pénitents.

A Rome, le prêtre Novatien s'oppose au pape Corneille (élu en 251, mort en 253) qui tient la même position que Cyprien.
Cyprien réunit plusieurs conciles africains et échange des courriers avec Rome.
Il soutient que la paix de l'Eglise et son redressement va dépendre du fait que les évêques demeureront étroitement unis entre eux et observeront les mêmes principes.
Hélas, le schisme s'installe, les rigoristes forment une hiérarchie parallèle.
La question pour la "grande Eglise" sera de savoir s'il faut reconnaître les sacrements donnés par ceux qui se sont séparés de la communion. Cyprien , sans nuance affirme:

> "toute action sacramentelle accomplie en dehors de l'unique communauté catholique du Salut est nulle de plein droit."

A Rome, en revanche, on est prêt à reconnaître la validité du baptême hérétique ou schismatique, et même les ordinations, pourvu que les intéressés retournent dans le sein de la grande Eglise.
S'en suit une pénible querelle de mots entre Cyprien suivi par l'épiscopat d'Afrique et le successeur de Corneille Etienne, pape de Rome élu en 254.
Cyprien réunit un concile à Carthage qui confirme la position africaine. Cyprien la notifie à Rome, toutefois en énonçant à la fin de sa lettre 72 le principe de la liberté d'agir de chaque Eglise locale:

> Nous n'ignorons pas que certains n'abandonnent jamais l'idée dont ils se sont une fois pénétrés, et ne changent pas facilement d'avis, mais tout en gardant avec leurs collègues le lien de la paix et de la concorde, retiennent certains usages particuliers, qui ont eu une fois cours chez eux. En cela, nous non plus nous ne prétendons faire violence ni donner de loi à personne, chaque évêque ayant toute liberté dans l'administration de son église, sauf à rendre compte à Dieu de sa conduite".

La paix arriva avec la persécution!

En 257, le pape Etienne mourut martyr, le pape Cyprien fut arrêté et condamné à mort en septembre 258. La communion entre les deux églises se rétablit d'elle-même et il ne fut plus question entre elles de divergence touchant la reconnaissance des sacrements des schismatiques.
C'est probablement une victoire pour Cyprien qui ne demandait pas autre chose, Etienne s'étant arc-bouté sur ses positions, voulant les imposer partout, comme s'il était primat universel, ce qui lui valut l'apostrophe de Firmilien de Césarée:

> "manifeste et palpable folie du pape Etienne qui fait l'important avec les prérogatives de son siège et s'imagine détenir seul la succession de Pierre."

Cyprien fut décapité "dans la ville même où il fut à la tête de l'Eglise du Seigneur, et ainsi l'éclat de la confession du chef rejaillit sur tout le peuple car les paroles que l'évêque prononce à l'instant de sa confession, il les dit effectivement sous l'inspiration de Dieu au nom de tous". lettre 81.

C'est donc, guidé par l'Esprit et aiguillonné par les événements que saint Cyprien fut conduit à fonder la doctrine de l'épiscopat.
Nous trouvons dans son traité " *de l'unité de l'Eglise catholique"* et ses 81 "*lettres*" une abondante documentation qu'il convient d'examiner globalement pour en tirer six principes sur l'épiscopat et les évêques.

I. Tous les évêques tiennent leur pouvoir de celui que reçut saint Pierre. Toutes les églises sont fondées sur les évêques, c'est à dire sur Pierre ou plus précisément la confession de Pierre approuvée comme le Roc de la foi par Jésus le Sauveur.

> "Notre Seigneur <> réglant ce qui concerne les égards dus à l'évêque et le fondement de son Eglise dit à Pierre: "*Tu es Pierre et sur ce Roc je bâtirai mon Eglise"* <.>. De là découle, à travers la série des temps et des successions, l'élection des évêques et l'organisation de l'Eglise: l'Eglise repose sur les évêques." -lettre 33.-
> "Dieu est un, un aussi le Christ, une aussi l'Eglise, une la chaire fondée sur Pierre par la parole du Seigneur. -lettre 43.-

II. L'unité de l'Eglise se maintient dans la communion des fidèles avec l'évêque et des évêques entre eux.

> " L'évêque est dans l'Eglise et l'Eglise dans l'évêque, et si quelqu'un n'est pas avec l'évêque, il n'est pas dans l'Eglise. <> puisque l'Eglise qui tout entière est une, n'est pas en plusieurs morceaux mais ne forme qu'un tout dont l'union des évêques est le lien. " -lettre 66-

L'Eglise n'est pas seulement celle d'un lieu, elle est la totalité des églises locales, son unité exige que tous les évêques, unique chacun dans son église, soient en

communion entre eux. Cette intercommunion des évêques repose sur l'unique épiscopat transmis à Pierre dont tous les évêques sont successeurs dans chaque Eglise locale, elle est la condition de l'unité de l'Eglise.

III. Chaque évêque a la pouvoir tout entier mais ils l'ont tous ensemble, seul l'évêque est responsable dans son église mais il se doit de faire ce que font les autres: chaque évêque a la charge de toute l'Eglise en ce qu'il doit faire respecter chez lui l'unité et la respecter lui-même. Tous les évêques pris ensemble ont la charge de toute l'Eglise: "l'union du corps exige l'union des évêques entre eux." -lettre 55.- Il ne doit pas avoir de dissonance dans le gouvernement des églises.

> "Nous ne pouvons pas <> être d'avis différents puisque nous n'avons tous qu'un même esprit; voilà pourquoi il est manifeste que celui-là n'est pas vraiment animé par l'Esprit Saint, qui n'a pas les mêmes sentiments que les autres. " -lettre 68-

IV. C'est par la communion avec son évêque, unique successeur de l'unique épiscopat de Pierre, que chaque fidèle est uni à l'Eglise catholique.
L'évêque réalise l'unité du corps parce qu' il a, uni aux autres évêques, le même et unique épiscopat que tous possèdent *in solidum* (en commun) comme successeurs des apôtres.

> " La dignité épiscopale est une et chaque évêque en possède "in solidum" (on peut traduire librement en bloc ou en copropriété) une parcelle sans division du tout. "-de l'unité de l'Eglise 5-.

> Chacun des fidèles, uni à son évêque est par lui membre du corps unique et total ; -lettre 61- lettre 66 citée plus haut.

V. L'évêque légitimement élu qui se sépare de la communion des autres évêques perd la jouissance du pouvoir épiscopal.

> "Il n'y a par l'institution du Christ, qu'une Eglise unique répandue en plusieurs membres dans le monde entier, un épiscopat unique représenté par de nombreux évêques unis entre eux <.>(Novatien) ne pourrait d'ailleurs garder le pouvoir, même nommé régulièrement, s'il en venait à rompre avec le corps de ses collègues et avec l'unité de l'Eglise <.> Celui donc qui n'observe ni l'unité de l'esprit, ni le lien de la paix, et se sépare de l'Eglise et du collège des évêques, ne peut avoir ni le pouvoir, ni l' honneur épiscopal, puisqu'il n'a voulu garder ni l'unité, ni la paix de l'épiscopat. -lettre 55-

VI. Parce qu'elles sont toutes identiques à l'Eglise apostolique originelle par la succession de Pierre reçue par l'évêque, toutes les églises forment une réalité unique dans l'espace et le temps. C'est l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. -lettre 44 & 55.

Bibliographie:
- Cyprien de Carthage, *de l'unité de l'Eglise catholique*, collection unam sanctam 9, 1942,
-Saint Cyprien, *correspondance*, 2 volumes, coll. Guillaume Budé, Paris 1961
-Demoustier A., *épiscopat et union à Rome selon saint Cyprien,* in revue Recherches de science religieuse 52, 1961;
-von Campenhausen, *les pères latins*, livre de vie 96, 1969

Saints Cyprien de Carthage & Corneille de Rome